

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 18/1 (1991)

DOI: 10.11588/fr.1991.1.56776

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Teichanlage (*stagnum*, vgl. S. 92 ff.). Aus meinen persönlichen Notizen zu Chaalis füge ich – der brennenden Aktualität wegen – noch eines der sehr seltenen, hier besonders anschaulichen Dokumente zur mittelalterlichen Trinkwasserversorgung an (um 1220, Auszug bei Roger de Gaignières, *Bibl. nat.*, ms. lat. 17113 p. 343 nach dem Original):

*Ego Guido domni regis Francie buticularius. Universis presentes litteras inspecturis. Quia monasterium Karoliloci gravi salubrium aquarum penuria laborare dinoscitur, in tantum ut fratres crebra morborum multitudine sepius hac occasione a divinis officiis vacare cogantur, predictorum fratrum desolationi compatiens pro anima mea... et predecessorum meorum qui dictum monasterium fundaverunt, dedi et concessi in perpetuum domno Odoni abbati et capitulo Karoliloci fontem qui oritur in prato meo de Hermonovilla, ut assumant de eo aquam ad monasterium suum deducendam quantum aqueductus decem pollices continens in amplitudine capere poterit, et ut eandem aquam per terras interiacentes et nemora libere deducere possint. Ipsum quoque fontem purgandi, perscrutandi, faciendi et reficiendi, sicut predictis fratribus visum fuerit et quotiens eis visum fuerit, aqueductum etiam parandi et reparandi, absque omni contradictione vel impedimento mei vel heredum meorum vel hominum meorum liberam eis tribuo facultatem.*

Dietrich LOHRMANN, Aachen

Die Urkunden der deutschen Könige und Kaiser. 18. Band, 1. Teil. Die Urkunden Heinrich Raspes und Wilhelms von Holland, 1246–1252, bearbeitet von Dieter HÄGERMANN und Jaap G. KRUISHEER, unter Mitwirkung von Alfred GAWLIK, Hannover (Hahnsche Buchhandlung) 1989, VII–270 p. (*Monumenta Germaniae Historica, Diplomata regum und imperatorum Germaniae*).

La condamnation officielle de l'empereur Frédéric II au concile de Lyon et la déclaration de sa déchéance comme empereur, roi d'Allemagne et de Sicile, offrit aux princes allemands la possibilité de se donner un nouveau souverain. Les archevêques de Cologne et de Mayence, qui menaient depuis 1241 le groupe de l'opposition et qui appartenaient au cercle étroit des princes électeurs, organisèrent en mai 1246, avec l'accord de leur collègue trévirois, l'élection du landgrave de Thuringe Henri Raspe, qui mourut moins d'un an plus tard le 16 février 1247. Le 3 octobre suivant, les trois prélats portaient sur le trône le fils du comte Florent de Hollande, Guillaume, qui ne fut pas couronné à Aix la Chapelle avant le 1er novembre 1248 et mourut le 28 janvier 1256. Entre temps Frédéric II était mort le 13 décembre 1250, son fils Conrad IV le 21 mai 1254. Ce sont les diplômes de Henri et de Guillaume qui commencent à sortir de presse, et d'abord en première partie, ceux de Henri Raspe, de son épouse Béatrice, et ceux de Guillaume de Hollande jusqu'en juin 1252, soit 16 numéros pour le premier, deux pour la deuxième et 218 pour le troisième.

Plusieurs personnes ont participé à la mise au point de cette édition. En premier lieu Dieter Hägermann, professeur à Brême et qui s'occupe aujourd'hui plus activement de la réédition de polyptyques carolingiens, avait fait des études sur la chancellerie de ces deux anti-rois; c'est donc lui qu'on a prié de prendre les choses en mains; il s'est fait assister à Erlangen de E. Bailer et I. Schwab. En second lieu J. G. Kruisheer d'Amsterdam, qui a fait sa dissertation sur les actes et la chancellerie des comtes de Hollande jusqu'à 1299 a apporté une participation telle que son nom figure parmi les éditeurs; 70 des actes de Guillaume sur 218 concernent en effet la Hollande.

Il n'est pas besoin de présenter une édition des MGH; D. Hägermann précise qu'il a suivi les principes retenus par les éditeurs des actes de Frédéric Barberousse. La nouveauté par rapport à des éditions plus anciennes est ici que les dimensions des originaux sont données ainsi que les cotes d'archives. Les diplômes de ces anti-rois correspondent naturellement aux pratiques du

milieu du XIII<sup>e</sup> siècle; c'est ainsi que les originaux sont généralement de petite taille, en moyenne 20 cm sur 10 à 15, le premier chiffre donnant la longueur et le second la hauteur; on a donc conservé la pratique de l'écriture parallèle au plus long côté. Quelques rares pièces ont des dimensions plus importantes dépassant 35 cm. Dans quelques cas, il y a reprise de diplômes anciens, le plus souvent le texte est entièrement neuf. L'explication de ce fait est que les destinataires sont rarement ceux des diplômes du XII<sup>e</sup> siècle par exemple, et que les confirmations avec reprise d'un texte antérieur se présentent peu. Le territoire d'exercice du pouvoir de ces deux princes est limité, si bien que leurs diplômes intéressent des zones géographiques réduites, et en priorité celles dont ils émanent. Ils traitent aussi d'autres sujets. Si la protection royale est encore parfois assurée, si quelques règlements sont donnés ou confirmés, il s'agit le plus souvent d'affaires banales, de transferts de biens, et dans le cas de Guillaume, de fréquentes mises en gage. L'exploitation d'un tel ensemble est donc loin d'offrir l'intérêt que pouvaient présenter les volumes consacrés aux Ottoniens, aux Saliens et aux Staufens.

Henri Raspe donne son premier diplôme le lendemain de son élection, le 23 mai 1246, du camp de Veitshöchheim, en faveur de l'évêque de Wurzburg et en présence de ses électeurs Siegfried de Mayence, Conrad de Cologne, Henri de Spire, et du légat Philippe. Le vice-chancelier est alors le prévôt de Fritzlar, Burchard de Zigenhagen. Trois scribes travaillent pour Henri Raspe. Il y en eut 6 pour Guillaume, qui s'intitula modestement élu des Romains du 8 octobre 1247 au 16 octobre 1248.

Curieusement le diplôme 47 est daté d'Aix le 31 octobre avec la titulature royale alors que le couronnement est du 1<sup>er</sup> novembre; l'acte 46 daté du 30 octobre est donné par les éditeurs pour faux avec un point d'interrogation. Dans les deux cas, il a pu y avoir rédaction postérieure. Tout de même le fait est curieux pour le moins. Les diktate sont bien identifiables et l'authenticité ne serait donc pas douteuse. Néanmoins les premiers actes officiels qui suivent le couronnement ont plus de pompe, à la différence des précédents, avec en particulier la mention de la première année du règne. Donc le roi considère que son règne a commencé vraiment à Aix le 1<sup>er</sup> novembre, et non à son élection. La mention classique du *Signum* commence aussi d'être employée. Tout cela incite d'autant plus à s'étonner de l'absence de point d'interrogation pour l'acte 47.

Les destinataires ne sont pas très variés: Middelbourg et des abbayes hollandaises ou flamandes, Düssern, Egmont, Ter Doest, quelques rares villes italiennes, Milan surtout. Une série de traités sont établis avec la comtesse Marguerite de Flandre, quelques évêques élus se voient confirmer dans leur fonction (Constance, Passau), une opération financière avec le seigneur de Salins montre que la préoccupation pécuniaire du prince était constante (n<sup>o</sup>146-147 des 22 et 23 avril 1251), toute une série de diplômes sont destinés à des villes du royaume d'Arles: Sisteron, Grasse, Embrun, d'août à décembre 1251, actes au demeurant beaucoup plus longs que la moyenne. On imagine aisément qu'il n'y a rien à redire de la qualité de l'édition. Il convient à présent d'attendre la seconde partie de ce volume, avec son index, pour avoir une meilleure vue d'ensemble du rôle effectivement tenu par Guillaume de Hollande comme roi des Romains.

Michel PARISSE, Nancy/Göttingen

La ville, la bourgeoisie et la genèse de l'état moderne (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Actes du colloque de Bielefeld, éd. par Neithard BULST et Jean-Philippe GENET, Paris (Editions du CNRS) 1988, 354 S.

Die Debatte um die Funktion »der Stadt« im Entstehungsprozeß des modernen Staates ist alt und begleitet in unterschiedlicher Intensität die wissenschaftliche Auseinandersetzung mit der Geschichte der Städte seit Anbeginn. Analysiert wurden und werden immer wieder die